Madame la Maire, chers collègues,

Bien évidemment, notre groupe est tout à fait **sensible**, **et sensibilisé** à la situation des plus fragiles parmi nos concitoyens.

Notre sensibilité est d'autant plus grande, que ce constat inquiétant comme la délibération l'évoque, concerne un quartier de notre ville, qui concentre à un niveau tel, tous les handicaps et difficultés.

Néanmoins, nous souhaitons avoir certains éclaircissements de votre part sur plusieurs points afin de mieux cerner la démarche.

Sachant que la délibération est très claire sur l'objectif du diagnostic, elle ne mentionne nul part le nom de l'organisme qui va le mener.

Nous souhaitons également savoir le coût éventuel de ce diagnostic pour notre collectivité.

Enfin, vous parlez du soutien de l'Agence régionale de santé et de ses partenaires.

- Qui sont ses partenaires ?
- Vont-ils, ainsi que l'ARS, contribuer financièrement à ce diagnostic ?
- Ou vont-ils se limiter à un soutien de principe et de pure forme ?